

Directives à suivre pour la rédaction d'une lettre de recommandation

Chaque lettre doit :

- être rédigée sur du papier à en-tête de l'université et être signée par le superviseur;
- présenter les renseignements personnels des superviseurs respectifs, y compris son titre, le nom de sa faculté et de son université;
- être rédigée en anglais ou en français.

Les superviseurs (anciens ou actuels) qui produisent une lettre de recommandation pour un candidat devraient y présenter l'information suivante :

- À quel moment avez-vous supervisé le candidat et combien d'autres étudiants de son niveau avez-vous supervisés jusqu'ici?
- Comparativement à d'autres étudiants de même niveau que vous avez supervisés, quel a été le degré de productivité du candidat sous votre supervision (publications, contributions, etc.)?
- Dans la mesure du possible, veuillez fournir des commentaires quant à sa productivité par rapport à d'autres étudiants possédant une expérience comparable.
- Le candidat est-il l'auteur de réalisations marquantes (par exemple, résultats de recherche à incidence marquante, prix honorifiques, etc.) que vous souhaiteriez ajouter?